

LEGENDE

GENERALITES

- Périmètre de la Commune
- Périmètre du PACom
- Bâtiment hors-sol / autre bâtiment (soudrain, couvert indépendant)

AFFECTATIONS

Zones à bâtir - 15 LAT

- Zone centrale 15 LAT - A
- Zone centrale 15 LAT - B et C
- Zone centrale 15 LAT - D, E et F
- Zone d'habitation de moyenne densité 15 LAT - A et B
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT - A et B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A et B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - C et D
- Zone mixte 15 LAT
- Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT - A et B
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A, B, C et D
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - E et F
- Zone de verdure 15 LAT - A
- Zone de verdure 15 LAT - B
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone ferroviaire 15 LAT

Zones agricoles - 16 LAT

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT

Zones de protection - 17 LAT

- Zone des eaux 17 LAT

Autres zones - 18 LAT

- Zone de desserte 18 LAT
- Zone ferroviaire 18 LAT

SECTEURS SUPERPOSES

Patrimoine culturel et milieux naturels

- Secteur de protection du site bâti 17 LAT - SB1, SB2 et SB3
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT

Dangers naturels et constructibilité

- Secteur de restriction DN1 - Inondation
- Secteur de restriction DN2 - Glissement de terrain (tête)
- Secteur de restriction DN3 - Glissement de terrain (corps)
- Secteur de restriction DN4 - Inondation et glissement de terrain (corps)
- Secteur de restriction DN5 - Glissement de terrain (pied)
- Secteur de restriction DN6 - Ruissellement (accumulation)
- Secteur de restriction DN7 - Inondation et ruissellement (corridor d'écoulement)
- Secteur de restriction DN8 - Glissement de terrain (corps) et ruissellement (accumulation)
- Secteur à prescription particulière A1, A2, A3 et A4 - Hauteurs
- Secteur à prescription particulière B - Brut
- Secteur à prescription particulière C - Toitures
- Secteur à prescription particulière D - LUP

CONTENUS SUPERPOSES

Patrimoine culturel et mobilité

- Objet recensé
- Note 1
- Note 2
- Note 3
- Note 4
- Objet inscrit à l'inventaire
- Objet classé
- Région archéologique (tracé indicatif)
- Voie de communication historique de la Suisse d'importance nationale avec substance (tracé indicatif)
- Itinéraire SuisseMobile à vélo
- Itinéraire VaudRando (chemin pédestre)
- Itinéraires SuisseMobile à vélo et VaudRando (chemin pédestre)

Milieux naturels

- Espace réservé aux eaux (ERE)
- Zones de protection des eaux (S1, S2, S3)
- Milieu naturel inscrit à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (MNS)

Forêt

- Aire forestière statique 18 LAT d'après constatation de la nature forestière et selon art. 24 LVLFo
- Aire forestière 18 LAT selon art. 1 RVLVLFo (à titre indicatif)
- Distance par rapport à la forêt - zone inconstructible depuis la limite forestière statique (tracé indicatif)
- Aire forestière 18 LAT (selon art. 1 RVLVLFo) superposée à une zone de desserte 18 LAT

Constructibilité

- Parcelle concernée par une mesure visant à assurer la disponibilité des terrains à bâtir

Plan validé sur la base des données cadastrales au 31 décembre 2024.
Mise à jour de la cartographie avec regard sur les données au 31 décembre 2024.
GEMETRIC SA, Grand-Pré 1, 1066 Moudon
Cartographie réalisée par: C. LAT (par Gérald Gasser, ingénieur géomaticien breveté)

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL 1: 10'000

